

quelquefois plus, selon le point qu'il étaient chargés d'attaquer ou de défendre. Ils portaient comme marque de distinction l'anneau d'or des chevaliers. La première cohorte avait toujours la droite comme nos grenadiers d'aujourd'hui.

Dans les armées auxiliaires, les tribuns militaires étaient remplacés par des préfets. Or, il s'agit, dans l'inscription, du commandement de troupes gauloises; *Sabinus Aquila* ne pouvait donc pas porter le titre de tribun militaire qui n'était que pour les légions romaines, mais bien celui de préfet, appartenant aux commandants des cohortes de troupes auxiliaires.

Ainsi, le titre de préfet de la première cohorte gauloise avait une certaine importance puisque cette cohorte, forte de presque du double des autres, était, en outre, composée de l'élite de la légion, ainsi que nous l'avons dit.

Les inscriptions antiques font souvent mention du préfet de la première cohorte. On lit dans Gruter :

PRÆFACTO COHORTIS PRIMÆ.

Si, dans notre inscription, le signe qui est joint à l'I est simplement pour avertir que cette lettre signifie un nombre, nous devons traduire par *præfecto cohortis primæ gallicæ*, et notre *Timesithée* fut donc préfet de la première cohorte gauloise combattant en Espagne. Ce commandement était le plus élevé de la légion. Si le signe est une abréviation, il nous paraît difficile de décider s'il indique la deuxième ou la troisième cohorte (1).

Cette question, du reste, est dans les mains d'un archéologue trop érudit pour ne pas être éclaircie. Afin de pouvoir expliquer certaines inscriptions et comprendre certains si-

(1) Il ne faut pas confondre le titre de *præfectus cohortis* avec celui de *præfectus exercituum*. Ce dernier avait, sous les empereurs, le commandement des armées.